

PIECES A FOURNIR POUR
UNE DEMANDE EN
RACHAT DE CREDITS

IDENTITE :

- Pièce d'identité lisible recto /Verso
- Justificatif de téléphone (France télécom)
- Quittance de loyer pour le locataire
- Attestation de logement pour les logements gratuits
- Taxe foncière pour le propriétaire
- Si divorce moins de 3 ans : Jugement de divorce avec liquidation de communauté et charges
- Livret de famille complet
- Facture EDF
- Dernière taxe d'habitation

LES REVENUS :

- Pour les clients avec enfants : dernier avis de la CAF
- Pour les salariés : les 3 derniers bulletins de salaire, bulletin de décembre, contrat de travail si CDI moins de 1 an
- Pour les retraités : dernier bulletin de pension
- Pour les préretraités : 3 derniers bulletins d'allocation ASSEDIC
- Pour les non salariés : 3 derniers avis d'imposition et 3 dernières déclarations 2035 ou bilan
- Si vous êtes en congé parental : Attestation de l'employeur confirmant la date de reprise ainsi qu'une attestation sur l'honneur de votre part confirmant la reprise à la date prévue.
- Dernier Avis d'imposition
- Si vous recevez des revenus fonciers : déclaration de revenus fonciers 2044, contrat de location de chacun des biens loués, 3 dernières quittances correspondantes, taxe foncière de chacun des biens loués

LES COMPTES BANCAIRES

- Les 3 derniers mois des relevés de compte pour l'ensemble des comptes
- Justificatif de tous prêts (rachetés ou non)
- Tableau d'amortissement
- Offres pour les crédits immobiliers
- Dernier relevés pour les crédits revolving

LE PATRIMOINE

- Les taxes foncières
- L'état des capitaux immobiliers (placement)
- Le titre de propriété
- L'attestation d'assurance habitation en cours pour chaque bien immobilier

« Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.
Lorsque la restructuration de vos prêts et crédits comporte un crédit immobilier, l'emprunteur dispose d'un délai de réflexion de 14 jours pour accepter son crédit. Aucun versement de quelque nature que ce soit ne peut être exigé d'un particulier avant l'obtention d'un ou plusieurs prêts d'argent. Sous réserve d'acceptation du dossier par l'organisme prêteur. La diminution du montant d'une mensualité entraîne l'allongement de la durée de remboursement de l'utilisation et majore le coût total du crédit ».